ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

RECTORAT
Direction de l'encadrement
et des personnels administratifs, techniques,
de laboratoire, santé et sociaux

VU le code général de la fonction publique ;
VU le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
VU les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
APRÈS l'examen comparé des mérites des personnels remplissant les conditions d'inscription.

ARRÊTE

Article 1: Les adjoints techniques de recherche et de formation de seconde classe dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'adjoint technique de recherche et de formation de première classe pour l'année 2024 :

Liste principale

N° 1 – Madame Nathalie VETTORAZZI – Rectorat de Nice (Alpes-Maritimes)
N° 2 – Madame Catherine DE GENTILE – Lycée Dumont d'Urville à Toulon (Var)
N° 3 – Madame Sandrina CIRIBILLI – CROUS de Nice-Toulon (Alpes-Maritimes)
N° 4 – Madame Bettina ZUNINO – Lycée Bonaparte à Toulon (Var)
N° 5 – Monsieur Mark RAFFAELLI – CROUS de Nice-Toulon (Alpes-Maritimes)
N° 6 – Madame Noémie SARKIS – Lycée Jean Moulin à Draguignan (Var)
N° 7 – Madame Samia TOUMI – Lycée Jules Ferry à Cannes (Alpes-Maritimes)
N° 8 – Madame Karine GROSSO – Lycée Beaussier à La Seyne-sur-mer (Var)
N° 9 – Monsieur Nicolas EMO – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 10 – Madame Barbara SANCHEZ – Université de Toulon (Var)
N° 11 – Madame Lydie BOUDRA – CIV de Valbonne (Alpes-Maritimes)
N° 12 – Monsieur Stéphane AUBRUN – Lycée Rouvière à Toulon (Var)
N° 13 – Madame Sophie ROUSTAN – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 14 – Madame Maureen BEYNET – Université de Toulon (Var)
N° 15 – Madame Laura STOINA – Lycée Masséna à Nice (Alpes-Maritimes)
N° 16 – Madame Christine LAFITTE – Université de Toulon (Var)
N° 17 – Madame Anita BRIAND – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 18 – Madame Sabine SEGAL – Université de Toulon (Var)
N° 19 – Madame Ghislaine BIGI – CIV de Valbonne (Alpes-Maritimes)
N° 20 – Madame Lydie FRANCOIS – Université de Toulon (Var)
N° 21 – Madame Nathalie KOEPPEL – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 22 – Monsieur Olivier COCQUEMPOT – Lycée Dumont d'Urville à Toulon (Var)
N° 23 – Madame Maroua MAHJOUB – Lycée Guillaume Apollinaire à Nice (Alpes-Maritimes)
N° 24 – Madame Françoise TREUILLET – Université de Toulon (Var)
N° 25 – Monsieur Marc BENA – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 26 – Madame Esmahaine EL BEJI – Lycée du Coudon à La Garde (Var)
N° 27 – Madame Nathalie PREVOST – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 28 – Madame Nastasia FRANCO – Université de Toulon (Var)
N° 29 – Madame Yasmina ARAB – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 30 – Monsieur Jean-Pierre FREDIANI – Université de Toulon (Var)
N° 31 – Monsieur Natan RITTER – Université Côte d'Azur (Alpes-Maritimes)
N° 32 – Madame Sylviane JACQUET – Université de Toulon (Var)

* Pourcentage de femmes et d'hommes :
- Parmi les promouvables : 64 % de femmes et 36 % d'hommes
- Parmi les inscrits au tableau d'avancement : 78 % de femmes et 22 % d'hommes

* Ancienneté de grade moyenne des promus : 9 ans 3 mois 0 jour

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de Nice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nice, le 21 juin 2024

La rectrice de l'académie de Nice

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général de l'académie de Nice

Thomas RAMBAUD

Natacha CHICOT